

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

F1. Compétences des élèves en fin de 4P

Des épreuves cantonales élaborées par la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) vérifient l'atteinte des objectifs du plan d'études romand par les élèves. La très grande majorité des élèves atteint le seuil de réussite aux épreuves cantonales de fin de 4P, les mathématiques étant légèrement mieux réussies que le français (83% en français et 90% en mathématiques en 2019). Des écarts de réussite apparaissent en fonction de l'âge des élèves, de l'origine sociale et de la langue parlée à la maison. Des différences de réussite sont aussi à relever selon que les élèves sont scolarisés dans une école du REP ou non.

Le Conseil d'Etat a fixé comme objectif pour l'enseignement obligatoire de permettre à chaque élève d'atteindre le seuil de maîtrise des attentes fondamentales définies dans le plan d'études romand (PER). À l'école primaire, les compétences des élèves sont évaluées non seulement par les enseignants titulaires des classes dans lesquelles sont scolarisés les élèves, mais également au moyen d'épreuves cantonales en français et mathématiques en 4P, 6P et 8P, ainsi qu'en allemand en 6P et 8P. Le taux d'élèves atteignant le seuil minimal de maîtrise des attentes fondamentales en fin de 4P est l'un des indicateurs de suivi dans le cadre du budget de l'Etat. En 2019-20, le contexte sanitaire n'a pas permis la passation des épreuves cantonales. Cette fiche s'appuie donc sur les dernières données à disposition, à savoir les épreuves cantonales de 2018-19.

La très grande majorité des élèves atteint le seuil de réussite fixé par l'institution scolaire aux épreuves cantonales en fin de 4P

Plus de 80% des élèves de 4P atteignaient le seuil de réussite aux épreuves de 2019 (année scolaire 2018-19) en français (voir *Pour comprendre ces résultats*) et 90% en mathématiques (voir **F1.a**). En mathématiques, l'épreuve est légèrement mieux réussie en 2018-19 qu'en 2017-18, avec près de 1.4 points de pourcentage à la hausse. Les résultats sont, à l'inverse, en baisse pour le français, avec un taux de réussite passant de 86% en 2017-18 à 83% en 2018-19.

On observe ainsi une tendance similaire à l'année 2017-18, année durant laquelle les élèves avaient dans l'ensemble mieux réussi l'épreuve de français que celle de mathématiques. Il faut toutefois souligner que les épreuves cantonales sont en cours de standardisation. Ce processus, déjà engagé en mathématiques en 2016-17, l'est aujourd'hui également pour les épreuves de français. Ce travail en cours oblige à considérer avec prudence l'évolution des résultats aux épreuves cantonales dans le temps.

F1.a Résultats des élèves aux épreuves cantonales en français et en mathématiques, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, 2017-18 et 2018-19

| | 2017-18 | | | | | 2018-19 | | | | |
|-----------------------------------|------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| | Part des élèves (en %) | Français | | Mathématiques | | Part des élèves (en %) | Français | | Mathématiques | |
| | | Score moyen (en pts) ⁽¹⁾ | Taux de réussite ⁽²⁾ | Score moyen (en pts) ⁽³⁾ | Taux de réussite ⁽²⁾ | | Score moyen (en pts) ⁽¹⁾ | Taux de réussite ⁽²⁾ | Score moyen (en pts) ⁽³⁾ | Taux de réussite ⁽²⁾ |
| Ensemble | 100% | 37.4 | 85.7% | 13.0 | 89.0% | 100% | 29.6 | 83.0% | 12.7 | 90.4% |
| Filles | 50% | 38.3 | 89.0% | 12.9 | 88.2% | 50% | 30.0 | 85.2% | 12.5 | 89.4% |
| Garçons | 50% | 36.5 | 82.5% | 13.0 | 89.8% | 50% | 29.1 | 80.7% | 12.9 | 91.4% |
| Francophones | 58% | 38.4 | 91.5% | 13.2 | 92.9% | 57% | 30.3 | 87.3% | 12.9 | 91.5% |
| Allophones | 42% | 36.0 | 77.9% | 12.6 | 83.6% | 43% | 28.6 | 77.3% | 12.5 | 89.0% |
| Ouvriers/divers, sans indication | 33% | 35.6 | 77.3% | 12.4 | 82.7% | 34% | 28.0 | 74.5% | 12.1 | 85.8% |
| Employés et cadres intermédiaires | 46% | 38.0 | 88.9% | 13.1 | 91.2% | 46% | 30.0 | 85.6% | 12.8 | 91.5% |
| Cadres supérieurs et dirigeants | 20% | 39.1 | 92.7% | 13.5 | 94.7% | 19% | 31.1 | 91.6% | 13.4 | 95.9% |
| Elèves « à l'heure » | 94% | 37.5 | 86.7% | 13.0 | 89.6% | 93% | 29.7 | 84.3% | 12.7 | 90.8% |
| Elèves en retard | 4% | 32.9 | 60.7% | 11.6 | 71.4% | 5% | 25.3 | 51.2% | 11.4 | 79.7% |
| Ecoles du REP | 15% | 36.6 | 81.6% | 12.6 | 84.7% | 15% | 29.0 | 79% | 12.3 | 86.5% |
| Ecoles proches du REP | 4% | 37.3 | 84.3% | 12.9 | 85.4% | 6% | 28.8 | 79.0% | 12.1 | 83.9% |
| Ecoles hors du REP | 81% | 37.5 | 86.5% | 13.0 | 89.9% | 78% | 29.7 | 84.1% | 12.8 | 91.7% |

⁽¹⁾ En français, le score maximum en points était de 45 points en 2017-18 et de 36 points en 2018-19 ; le seuil de réussite était de 31 points en 2017-18 et de 26 points en 2018-19.

⁽²⁾ Le taux de réussite correspond à la proportion d'élèves ayant atteint le seuil de réussite.

⁽³⁾ En mathématiques, le score maximum en points était de 15 points en 2017-18 et en 2018-19 ; le seuil de réussite était de 10 points pour les périodes 2017-18 et 2018-19.

Source : DGEO/SRED.

La réussite des élèves est influencée par certaines caractéristiques individuelles et en particulier par l'origine socioéconomique

La caractéristique la plus influente concerne le fait d'être « à l'heure » ou en retard dans sa scolarité (voir *Pour comprendre ces résultats*). Les élèves en retard ont en majorité redoublé (c'est le cas de 85% d'entre eux, mais d'autres motifs existent tels que le report de l'entrée en scolarité ou une affectation à une année de scolarité ne correspondant pas à l'âge chronologique). Le fait d'avoir redoublé, qui traduit probablement des difficultés scolaires, ne semble donc pas permettre pas aux élèves d'obtenir les mêmes résultats que les élèves ayant l'âge attendu. Ainsi, la proportion d'élèves n'ayant pas atteint le seuil de réussite est nettement plus élevée aussi bien en français (-33 points de pourcentage) qu'en mathématiques (-11 points de pourcentage) chez les élèves ayant redoublé la 4P ou une autre année au cours du cycle I. Il faut souligner que les élèves en retard sont plus souvent des garçons, des élèves allophones et proviennent plus souvent d'un milieu modeste ou défavorisé que les élèves « à l'heure » dans leur scolarité. Ces élèves, outre le fait qu'ils sont en retard, cumulent donc des caractéristiques qui ont un effet plutôt négatif sur la réussite scolaire.

L'origine socioéconomique des élèves a également une influence très importante sur les compétences scolaires. On constate un écart marqué de réussite entre enfants de milieu modeste ou défavorisé et enfants de milieu favorisé. En français, cet écart s'élève à plus de 15 points de pourcentage en 2018-19, comme c'était le cas en 2017-18. En mathématiques, l'écart de réussite en enfants de milieu modeste ou défavorisé et enfants de milieu favorisé reste également constant, aux alentours de 10 points de pourcentage.

La première langue parlée à la maison constitue également un facteur de différenciation au niveau des compétences, non seulement en français mais également en mathématiques, la langue d'enseignement jouant un rôle important dans tous les apprentissages scolaires et notamment au niveau de la compréhension des consignes écrites.

En français, les filles réussissent mieux que les garçons, alors qu'on observe l'inverse en mathématiques. L'écart entre filles et garçons en français a légèrement diminué (6.5 points de pourcentage en 2017-18 et 4.5 points de pourcentage 2018-19). En mathématiques, l'écart est légèrement en faveur des garçons. De manière globale, on observe donc une stabilité des écarts entre filles et garçons en mathématiques et une très légère baisse en français. Le genre apparaît comme une variable assez peu discriminante en fin de cycle 1 dans les épreuves cantonales.

Au-delà des caractéristiques individuelles, sont intégrés pour la première fois dans cette fiche les taux de réussite des élèves en fonction de leur scolarisation dans des écoles du réseau d'enseignement prioritaire (REP), proche du REP, ou hors du REP (voir *Pour comprendre ces résultats*). En français, un écart de réussite d'environ 5 points de pourcentage existe en faveur des élèves scolarisés hors du REP comparativement à ceux des deux autres catégories d'élèves. C'est également le cas en mathématiques, les élèves hors du REP réussissent mieux avec un taux de réussite de près de 92% (soit un écart de 5 à 8 points de pourcentage sur les deux autres catégories). La réussite est donc plus faible dans les écoles du REP ou proches du REP, mais ce résultat s'explique certainement en grande partie par leur composition sociale, les élèves étant plus souvent issus de milieu modeste ou défavorisé et/ou allophones.

Dans l'ensemble, les écarts observés en 2018-19 rejoignent les résultats classiquement observés à Genève et ailleurs. Il est intéressant de noter que la complexité supérieure de l'épreuve de mathématiques explique certainement en partie le fait que les écarts entre groupes d'élèves soient plus importants pour la majorité des variables étudiées (épreuve plus discriminante).

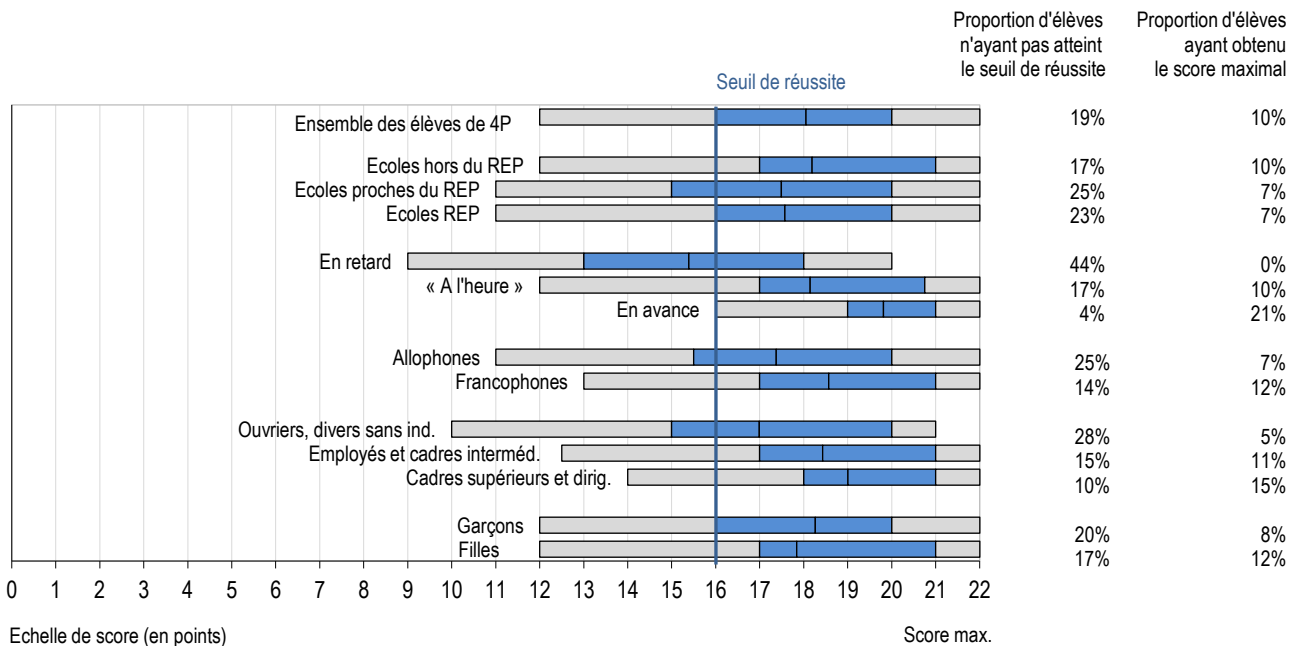
Près de 45% des élèves « en retard » n'atteignent pas le seuil de réussite en compréhension de l'écrit

Intéressons-nous à présent à l'une des composantes de l'épreuve de français, la compréhension de l'écrit, qui est particulièrement importante dans tous les apprentissages scolaires et toutes les disciplines (lecture de textes, compréhension des consignes écrites). En compréhension de l'écrit, la réussite est globalement élevée en 2019 sur une échelle maximale de 22 points, les élèves obtiennent en moyenne un score de plus de 18 points, ce qui est supérieur de 2 points au seuil de réussite défini pour l'épreuve (voir **F1.b**).

De manière générale, les scores varient de 12 à 22 points pour l'ensemble des élèves de 4P en compréhension de l'écrit. Toutefois, on observe des taux d'échec importants pour certaines catégories d'élèves comme les élèves « en retard » (44%), les allophones (25%), les enfants de milieux modestes (28%), les élèves scolarisés dans des écoles du REP (23%) ou proche du REP (25%) et, dans une moindre mesure, les garçons (20%).

On trouve dans quasiment toutes les catégories des élèves qui atteignent le score maximal. Une exception néanmoins : les élèves en retard. Aucun d'entre eux ne parvient pas à obtenir le maximum de points en compréhension de l'écrit. C'est d'ailleurs la situation dans la scolarité qui donne à nouveau lieu aux écarts les plus importants. En effet, c'est aussi là que l'on retrouve le pourcentage le plus élevé de réussite totale du test, qui concerne 21% des élèves en avance.

F1.b Dispersion des scores en compréhension de l'écrit en 4P selon différentes caractéristiques sociodémographiques, 2018-19



Lecture : cette figure présente la distribution des scores obtenus par les élèves de 4P situés entre le 5^e centile (seuil sous lequel se situent les 5% d'élèves les plus faibles) et le 95^e centile (seuil au-dessus duquel se situent les 5% d'élèves les plus forts). La zone bleue de la barre représente le 50% des élèves se situant au centre de la distribution ; la moyenne est représentée par le trait noir au milieu de la barre. Plus la barre est longue, plus les résultats des élèves sont dispersés.

Source : DGEO/SRED.

Une dispersion de scores équivalente en compréhension de l'écrit et en mathématiques

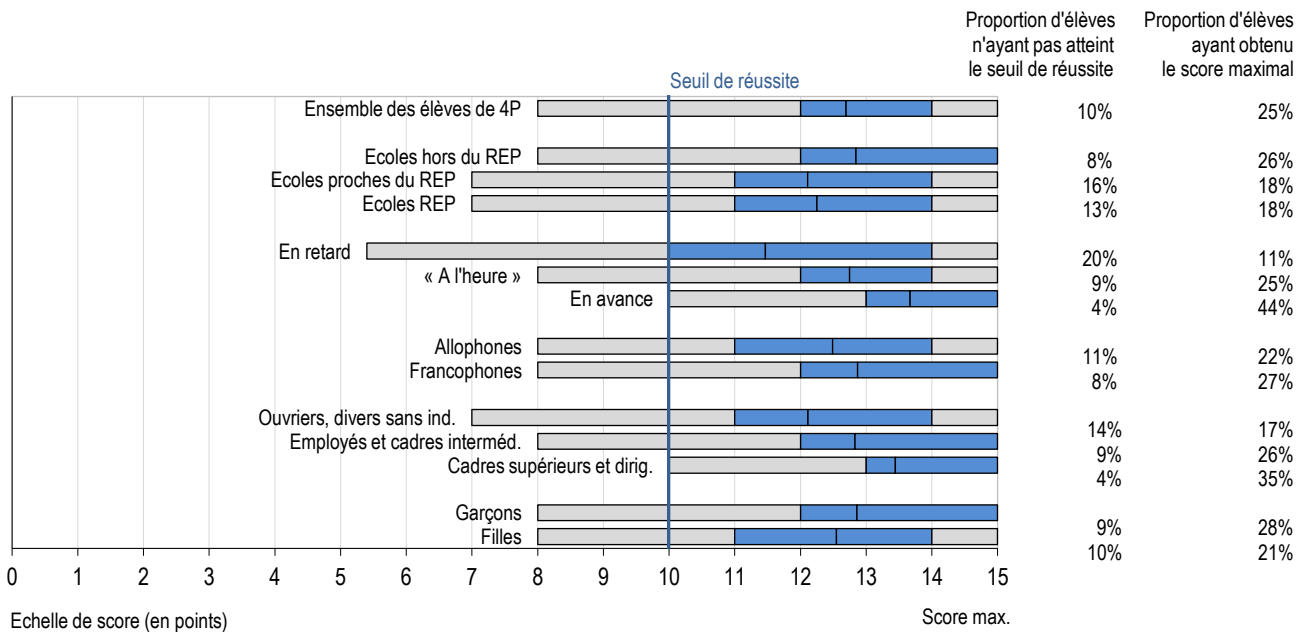
En mathématiques, le score moyen est proche de 13 pour l'ensemble des élèves. La proportion globale d'élèves n'atteignant pas le seuil de réussite est nettement moins importante en mathématiques (10%) qu'en compréhension de l'écrit (19%). La proportion d'élèves qui atteignent le maximum de points est également supérieure en mathématiques (25% contre 19% en français).

On observe des scores plus faibles pour certaines catégories d'élèves. C'est le cas des élèves en retard, des élèves de milieu modeste, ou encore des élèves scolarisés dans des écoles du REP ou proche. A la différence des résultats en compréhension de l'écrit, filles et garçons ne se distinguent pas en ce qui concerne l'étendue des scores. À noter néanmoins que 28% des garçons obtiennent le score maximal contre 21% des filles. Enfin, la proportion d'élèves allophones qui n'atteint pas le seuil de réussite est tout juste supérieure (11%) à la proportion calculée pour l'ensemble des élèves (voir F1.c)

On retrouve dans toutes les catégories des élèves qui obtiennent le score maximal, y compris parmi les élèves allophones (22%), les élèves de milieu modeste (17%) et les élèves scolarisés dans une école du REP ou proche du REP (de respectivement 13% et 16%). À nouveau, l'âge suscite les écarts les plus importants, avec 11% d'élèves en retard qui atteignent le score maximal en mathématiques, alors que 44% des élèves en avance y parviennent.

Les coefficients de variation (CV, voir [Pour comprendre ces résultats](#)) indiquent une hétérogénéité des scores comparable en compréhension de l'écrit et en mathématiques (CV égal à 18% pour les deux disciplines). La dispersion des scores est particulièrement élevée chez les élèves en retard (22% en compréhension de l'écrit et 25% en mathématiques) et chez les élèves de milieu modeste (21% en compréhension de l'écrit et en mathématiques).

F1.c Dispersion des scores en mathématiques en 4P selon différentes caractéristiques sociodémographiques, 2018-19



Lecture : voir note sous la figure F1.b. L'absence de zone gris clair du côté droit exprime le fait que près du tiers des élèves de la catégorie concernée atteignent le maximum de points à l'épreuve cantonale.

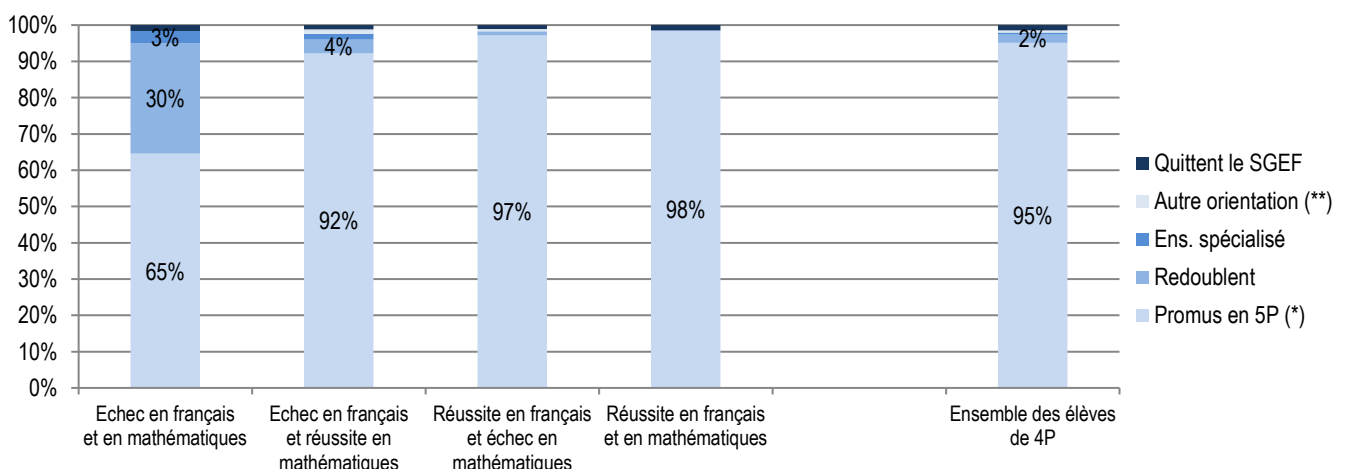
Source : DGEO/SRED.

Trente pour cent des élèves qui échouent aux épreuves cantonales redoublent la 4P l'année suivante

À la fin de la 4P, 95% des élèves sont promus en 5P et environ 2% redoublent l'année de scolarité (voir F1.d). Une très petite proportion (0.7%) va dans l'enseignement privé (classes plurilingues de l'école Moser notamment), 0.5% sont orientés dans l'enseignement spécialisé à plein temps. Enfin, 1.4% des élèves quittent le système genevois d'enseignement et de formation (SGEF), le plus souvent pour partir à l'étranger ou dans un autre canton.

Les transitions à l'issue de la 4P varient selon la réussite aux deux épreuves cantonales de 4P (français et mathématiques), même si la promotion des élèves se fonde sur les résultats annuels dans les différentes disciplines et pas uniquement sur les résultats à ces épreuves, qui entrent en partie seulement dans le résultat du troisième trimestre pour la discipline concernée. La quasi-totalité des élèves qui ont réussi les deux épreuves cantonales sont promus en 5P (une quinzaine d'élèves sautant une année). Il en va de même pour les élèves qui n'ont réussi que l'épreuve de français (97%). En revanche, la proportion est légèrement plus faible quand seule l'épreuve de mathématiques est réussie (92%). On peut faire l'hypothèse qu'à la fin du cycle 1, l'échec à l'épreuve cantonale de français témoigne de difficultés dans l'acquisition de la lecture, qui est un apprentissage fondamental du cycle élémentaire. Mais cette hypothèse générale doit être nuancée sur l'année 2018-19, compte tenu du taux de réussite globale à l'épreuve de français, supérieur à celle en mathématiques. Pour les élèves qui ont échoué aux deux épreuves cantonales, 65% sont néanmoins promus en 5P. Ils sont 30% à redoubler et 3% à être orientés en enseignement spécialisé.

F1.d Orientation en 2019 à l'issue de la 4P, selon la réussite aux épreuves cantonales de français et mathématiques



N.B. Il s'agit de la situation en décembre 2019 des élèves ayant passé les épreuves cantonales de 4P en juin 2018.

(*) Y compris 15 élèves ayant sauté une année (**) Enseignement privé, enseignement à domicile.

Source : DGEO/SRED.

J. Simona, M. Dutrévis et O. Proserpi
(éd. Narain Jagasia)

Pour comprendre ces résultats

Chaque année, tous les élèves de 4P, 6P et 8P HarmoS sont soumis à des épreuves cantonales en français et en mathématiques, ainsi qu'en allemand en 6P et 8P. À noter qu'une petite proportion d'élèves (en moyenne autour de 2%) est dispensée des épreuves, notamment quand ils sont arrivés trop récemment dans le système genevois (moins de deux ans) et qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment bien la langue d'enseignement.

Ces épreuves ont pour fonction principale de vérifier l'atteinte des objectifs du plan d'études par les élèves. Elles participent également à la certification, voire à l'orientation, notamment en fin de 8P. Les résultats présentés ici sont centrés sur la 4P, c'est-à-dire la fin du cycle élémentaire. Elles se composent à la fois de questions portant sur les attentes fondamentales et d'autres portant sur des objectifs plus exigeants.

Un seuil de réussite est fixé a priori sur la base d'une table de spécification des différents objectifs mesurés par les questions. Il se situe la plupart du temps entre 60 et 70% du nombre total de points de l'épreuve. Il détermine la limite à partir de laquelle les élèves sont censés avoir réussi l'épreuve et correspond à la note 4. En mathématiques et en français, le seuil de réussite est désormais fixé selon la méthode Angoff, méthode de juges. Des experts estiment dans un premier temps pour chaque question la proportion d'élèves minimalement compétents censés réussir la question. Dans un second temps, suite à une discussion entre juges, on recommence la procédure puis on fait la moyenne par question et pour l'ensemble des questions.

Les épreuves cantonales se déroulent fin mai-début juin.

Français : compréhension de l'écrit, production écrite et parfois compréhension de l'oral (« français I »). Les composantes habituelles du français structuration ou « français II » (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire) sont partiellement abordées dans l'épreuve de 4P, et directement intégrées dans les parties *compréhension de l'écrit* et *production de l'écrit*.

Mathématiques : espace, nombres, opérations, grandeurs et mesures.

Coefficient de variation

Le coefficient de variation (CV), généralement exprimé en pourcentage, est le rapport de l'écart-type à la moyenne : $CV = \frac{\sigma}{\bar{x}}$

Plus la valeur du coefficient de variation est élevée, plus la dispersion autour de la moyenne est grande. Sans unité, il permet notamment de comparer des distributions de valeurs dont les échelles de mesure ne sont pas directement comparables (soit parce qu'elles ont des moyennes très différentes, soit parce qu'elles ne sont pas exprimées dans les mêmes unités).

Par ailleurs, si le CV est inférieur à 15% les données sont jugées homogènes et, inversement, si le CV est supérieur à 15% les données sont jugées hétérogènes.

En ce qui concerne les élèves de 4P, le coefficient de variation de la distribution des scores aux épreuves cantonales est égal à 14% en compréhension de l'écrit et à 19% en mathématiques.

Ecoles du REP / proches du REP / hors du REP

Pour la première fois dans la fiche RIS F1, la scolarisation des élèves en réseau d'enseignement prioritaire est prise en compte dans l'analyse de la réussite aux épreuves cantonales. Jusqu'à la rentrée 2016, on distinguait deux catégories d'établissements (REP/hors du REP). Depuis la rentrée 2017, où chaque école est catégorisée, on en distingue trois :

- **REP** : les écoles dont la population scolaire est composée d'au moins 55% d'élèves dont les parents sont de catégorie socioprofessionnelle modeste ou défavorisée (ouvriers et divers/sans indication) au 15 novembre de l'année scolaire précédente. Pour les écoles dont la proportion d'élèves issus de milieu modeste ou défavorisé est comprise entre 51% et 54%, d'autres critères sont pris en compte pour déterminer l'entrée ou non en REP : au moins 12% d'élèves dans la catégorie « divers/sans indication », plus de 55% d'élèves allophones, moyenne, au cours des trois dernières années, de la proportion d'élèves de CSP modeste ou défavorisée.

- **Proches du REP** : les écoles dans lesquelles la proportion d'élèves ayant des parents de CSP modeste ou défavorisée est comprise entre 47% et 50%, et qui présentent au moins 12% d'élèves dans la catégorie « divers/sans indication » ou plus de 55% d'élèves allophones.

- **Hors du REP** : les écoles qui ne répondent pas aux critères ci-dessus.

Les écoles du REP bénéficient de ressources supplémentaires par rapport aux écoles proches du REP ou hors du REP : en particulier, un meilleur taux d'encadrement (environ 2 élèves de moins par poste enseignant) induisant donc moins d'élèves par classe et/ou une meilleure dotation en enseignants chargés de soutien pédagogique (ECSP). De plus, dès la mise en place du REP, des postes d'éducateurs ont été créés dans les établissements du REP afin d'améliorer le climat à l'intérieur de l'école et les relations entre l'école et l'environnement extérieur (cette mesure a été étendue par la suite à d'autres établissements par région). La mise en place d'une action coordonnée des écoles avec les professionnels de l'Office médico-pédagogique ou de l'Office de l'enfance et de la jeunesse (éducateur-trice-s sociaux, médecins, infirmier-ère-s, psychologues, assistant-e-s sociaux), les associations locales, les communes, etc. est par ailleurs prévue afin d'améliorer le climat de confiance autour et à l'intérieur de l'école. Les écoles proches du REP bénéficient de ressources supplémentaires par rapport aux écoles hors du REP.

Situation dans la scolarité

Élèves en avance : les élèves dont l'âge scolaire en années révolues est inférieur à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée. Les pistes d'explication sont le saut de classe de l'élève ou l'arrivée en cours de scolarité.

Élèves « à l'heure » : les élèves dont l'âge scolaire en années révolues correspond à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée.

Élèves en retard : les élèves dont l'âge scolaire en années révolues est supérieur à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée. Le redoublement reste la principale explication mais l'arrivée tardive en cours d'année ou encore le report d'entrée en scolarité font également partie des explications possibles.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>